

**Formulaire de demande de permis**

Construction d'un bâtiment principal – Résidentiel

\* Selon le secteur, ce type de travaux peut être assujéti au règlement sur les PIIA (formulaire # U-01 pour 1-2 logements ou formulaire U-02 pour 3 logements et +). Dans un tel cas, une approbation du Conseil municipal est nécessaire. Veuillez communiquer avec la Direction de l'urbanisme durable pour savoir si vos travaux en font l'objet.

**Espace réservé à l'administration :**

Reçu par :		N° de demande :	
------------	--	-----------------	--

**Date dépôt de la demande :**
**1. Identification du lieu des travaux**

Adresse :	
# lot :	

**2. Identification du propriétaire**

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

**3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)**

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

**4. Description des travaux**

Nature des travaux :	<input type="checkbox"/> bâtiment principal 1-2 logements <input type="checkbox"/> bâtiment principal 3 à 12 logements <input type="checkbox"/> bâtiment principal 13 logements et +		
Nombre de logements :			
Infrastructures existantes :	<input type="checkbox"/> aqueduc	<input type="checkbox"/> égout sanitaire	<input type="checkbox"/> égout pluvial
Coût des travaux de construction :			
Coût des travaux d'aménagement paysager (excluant pavage, bordure, trottoir)* :	<i>*à compléter si votre bâtiment comporte 3 unités de logement ou plus</i>		
Superficie de plancher brute incluant le garage intégré et excluant le sous-sol (m <sup>2</sup> ):			
Date de début des travaux :		Date de fin des travaux :	

## 5. Identification sur les exécutants des travaux

Nom de l'entrepreneur:		N° de RBQ :	
Nom du responsable :			
Téléphone :			

Nom de l'excavateur:		N° de RBQ :	
Nom du responsable :			
Téléphone :			

Nom de l'architecte:			
Nom du responsable :			
Téléphone :			

Nom de l'arp.-géomètre:			
Nom du responsable :			
Téléphone :			

## 6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Plan projet d'implantation, en version papier et numérique, préparé par un arpenteur-géomètre
<input type="checkbox"/>	Pour la construction d'un bâtiment de <b>3 logements et moins</b> , un plan en version papier et numérique, relatif à la construction (élévations et aménagement intérieur) signé (avec sceau original) et scellé par un architecte membre en règle de l'Ordre des architectes du Québec ou membre en règle de l'Ordre des technologues du Québec
<input type="checkbox"/>	Plan maître qui a déjà fait l'objet d'un dépôt à la municipalité (si applicable) <i>Nom du modèle :</i>
<input type="checkbox"/>	Pour la construction d'un bâtiment de <b>4 logements et plus</b> , un plan en version papier et numérique, relatif à la construction ( <u>élévations, architecture et structure</u> ) signé (avec sceau original) et scellé par un architecte membre en règle de l'Ordre des architectes du Québec et par un ingénieur, membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour les fondations, charpente, système électrique et mécanique
<input type="checkbox"/>	Pour la construction d'un bâtiment de <b>4 logement et plus</b> , un plan des aménagements extérieurs en format papier et numérique comprenant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Les niveaux existants et proposés des rues</li><li>- Nombre, localisation et dimensions des cases de stationnement, des allées d'accès, du système de drainage de surface et système d'éclairage</li><li>- Le cas échéant, un relevé des arbres sains de 0,15 m. de diamètre et plus</li><li>- Localisation des passages piétons, clôture et muret</li><li>- Localisation de tout obstacle, borne-fontaine, ligne de transmission électrique et conduite de gaz</li></ul>
<input type="checkbox"/>	Plan d'un ingénieur si une installation septique est nécessaire
<input type="checkbox"/>	Formulaire de déclaration d'une construction prévenant les soulèvements dus à la pyrite
<input type="checkbox"/>	Dans le cas d'immeuble de <b>13 logements et plus</b> , les plans de génie civil signés et scellés par un ingénieur, montrant les services d'égouts et/ou d'aqueduc ainsi que le branchement de l'immeuble aux services publics
<input type="checkbox"/>	Le cas échéant, une copie de la résolution du conseil approuvant un plan d'implantation et d'intégration architecturale
<input type="checkbox"/>	Si la superficie du terrain est égale ou supérieure à 1000 m <sup>2</sup> , un plan de gestion des eaux pluviales réalisé par un ingénieur membre en règle de l'OIQ (n'est pas requis pour les habitations unifamiliales)
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur. Des frais supplémentaires sont exigibles pour les bacs à ordures et recyclage ainsi que pour les frais de branchement aux services municipaux
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire, le cas échéant

\* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

#### 7. Si en zone inondable (rive et littoral) : documents supplémentaires à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Plan projet d'implantation en format papier et numérique préparé par un arpenteur-géomètre et décrivant les limites de la ligne des hautes eaux, les limites de la rive, la pente et la hauteur du talus, les cotes d'élévation du terrain, incluant au pourtour de l'implantation projetée, des zones inondables 0-20 ans et 20-100 ans
<input type="checkbox"/>	Dans le cas où les travaux sont nécessaires dans la plaine inondable, une expertise réalisée par un ingénieur ou technologue et comportant les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- La justification des ouvrages à entreprendre</li><li>- Un plan à l'échelle illustrant les constructions, ouvrages ou travaux projetés ainsi que les cotes de niveau actuelles et prévues</li></ul> Les plans et devis des mesures d'immunisations nécessaires

\* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

#### 8. Si en zone à risque de mouvement de terrain : documents supplémentaires à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Une description de l'intervention visée
<input type="checkbox"/>	Plan préparé par un arpenteur-géomètre, indiquant la zone potentiellement exposée aux glissements de terrain et la localisation projetée de tout bâtiment ou de tout usage ouvert au public et ne comportant aucun bâtiment (terrain de camping, etc.)
<input type="checkbox"/>	Document, préparé par un arpenteur-géomètre, en format papier et numérique, indiquant les travaux proposés, ainsi que la hauteur du talus, le degré ou le pourcentage d'inclinaison de sa pente, et la présence d'un cours d'eau s'il y a lieu
<input type="checkbox"/>	Expertise géotechnique réalisée par un ingénieur en géotechnique, membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, dans le but d'évaluer la stabilité du talus et/ou l'influence d'une intervention projetée sur celui-ci et conforme à l'annexe A du règlement 1004-2

\* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

#### 9. Si en secteur sensible au bruit routier : document supplémentaire à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Une étude acoustique réalisée par un ingénieur spécialisé dans le domaine identifiant les mesures d'atténuation internes nécessaires pour assurer l'atteinte de la norme sonore pour chaque étage du bâtiment projeté.
<input type="checkbox"/>	Plan et devis des mesures d'atténuation internes implantées dans les composantes structurelles et architecturales du bâtiment projeté afin d'assurer l'atteinte de la norme sonore pour chaque étage.

\* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

#### 10. Si en terrain contaminé : document supplémentaire à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Une attestation d'un expert visé par l'article 31.65 de la loi établissant que le projet pour lequel le permis est demandé est compatible avec les dispositions du plan de réhabilitation approuvé par le ministre en vertu de la section IV.2 du chapitre I de cette loi.
--------------------------	--

\* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

## 11. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

Pour procéder à l'ouverture de votre demande, vous devez vous présenter à nos bureaux avec le présent formulaire complété et tous les documents indiqués à la case **6, 7, 8, 9 ou 10 selon le cas** en incluant le paiement. Aucune demande envoyée par la poste, par courriel ou incomplète ne pourra être traitée.

### **Ville de Terrebonne**

**Direction de l'urbanisme durable**

**790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4**

**Téléphone : 450 471-3008**